

Crédit photo : Alain Buchet

PROJET DE
PARC NATUREL RÉGIONAL DE GÂTINE-POITEVINE

L'ESSENTIEL DE LA CHARTE



Crédit photo : AdobeStock



Crédit photo : Fanny Fréchet



Crédit photo : Lionel Lacaille



Crédit photo : V.Pegoraro / Département 79



Crédit photo : Alain Buchet

Projet Parc naturel régional de Gâtine poitevine

Pays de Gâtine Parthenay
www.gatine.org

Région Nouvelle-Aquitaine

DEUX SÈVRES LE DÉPARTEMENT

La Gâtine poitevine :

une pépite méconnue au cœur du Poitou.

La Gâtine poitevine, c'est une terre d'élevage ancestrale, façonnée par l'agriculture à partir d'un vaste territoire de landes et d'ajoncs pour en faire un bocage verdoyant, où l'élevage est encore bien vivace et où les femmes et les hommes ont construit un territoire empreint d'initiatives formidables tant économiques, culturelles qu'environnementales.

Le Parc naturel régional c'est l'occasion pour les Gâtinaises et Gâtinais de prendre pleinement conscience de la forte valeur patrimoniale de la Gâtine. C'est le projet fédérateur nécessaire pour protéger ce territoire et en partager toutes ses richesses sans réserve.

L'ambition de la Gâtine s'assimile parfaitement avec l'ADN des Parcs naturels régionaux qui prônent notamment le développement durable, la participation citoyenne, l'innovation et une gouvernance partenariale… Ce sont des territoires identitaires et remarquables, recélant des patrimoines naturels et culturels de qualité mais menacés. La Gâtine, c'est cela, un territoire rural aux qualités exceptionnelles, un petit morceau de la campagne française, animé d'un esprit de résilience et de développement porté par des femmes et des hommes empreints d'une identité culturelle forte.

Mais c'est aussi un territoire fragile sur ses fondamentaux que sont l'élevage, ses habitants et sa culture populaire. Cela impacte directement les modes de vie, son environnement, ses paysages, ses ressources naturelles et la biodiversité qui y est associée.

La Gâtine est résiliente mais il est urgent de convertir la formidable mobilisation de tous les acteurs du territoire qui ont contribué à l'élaboration de ce projet de Parc. Je profite de ces quelques mots pour les remercier vivement de leur engagement et contribution.

Le Parc naturel régional de Gâtine poitevine permettra de construire un avenir durable à la Gâtine poitevine.

Didier GAILLARD

LE MOT DU PRÉSIDENT

SOMMAIRE

P.3 Le périmètre du projet

P.4 La création du PNR

P.7 La stratégie pour 15 ans

P.10 Comprendre l'Axe 1

P.14 Comprendre l'Axe 2

P.18 Comprendre l'Axe 3

P.22 Comprendre l'Axe 4

PÉRIMÈTRE DU PROJET DE PARC NATUREL RÉGIONAL DE GÂTINE POITEVINE

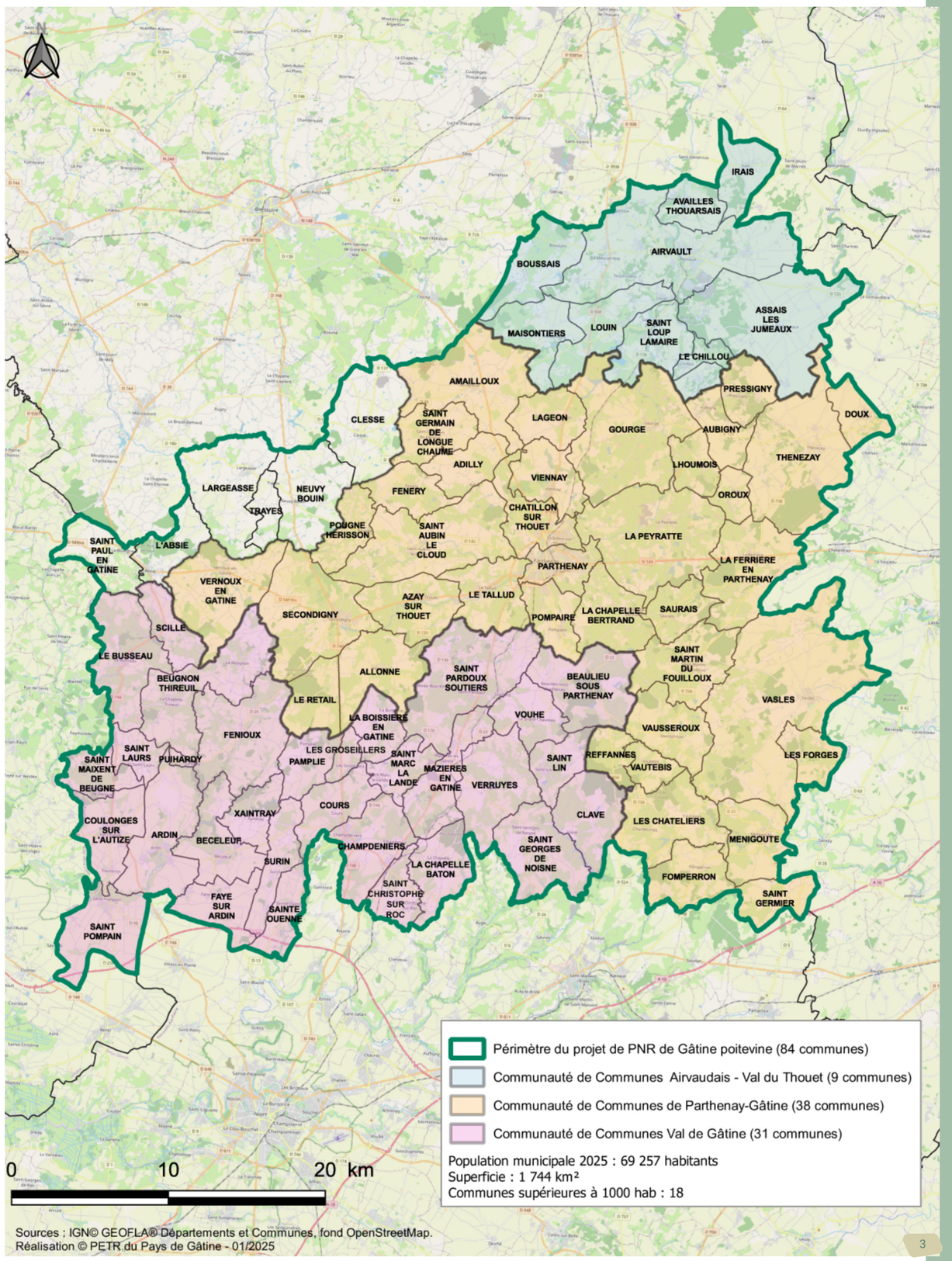

QU'EST-CE QU'UN PNR ?

Un projet écrit par le territoire pour le territoire

Un Parc naturel régional (PNR) c'est un projet de préservation et de développement d'un territoire exceptionnel et habité. C'est la qualité du territoire (mais aussi ses fragilités) et la qualité du projet présenté dans la Charte qui permettent d'obtenir le classement pour une durée de 15 ans. Un PNR permet de réfléchir et d'agir collectivement au service de la qualité de vie du territoire (la vie benaise en Gâtine).

La Charte est un contrat écrit et signé avec l'ensemble des acteurs d'un territoire qui s'engagent à la mettre en œuvre. C'est une boîte à outils avec des solutions malines pour faire face aux défis à venir et expérimenter des solutions locales.

Convaincre plutôt que contraindre

Un Parc naturel régional a pour vocation de protéger son patrimoine en faisant respecter les objectifs de la Charte écrite et signée par les acteurs du territoire.

Un PNR en Gâtine poitevine

Le projet s'est bâti sur les fondements patrimoniaux de la Gâtine poitevine : son paysage de bocage, l'activité agricole d'élevage qui y est associée ainsi que sa dynamique culturelle.

Le PNR de Gâtine poitevine apportera une reconnaissance nationale à ce territoire qui sera le 6ème PNR en Nouvelle-Aquitaine.

LE CONTENU DE LA CHARTE

Le rapport de Charte + **Le Plan de Parc** + **Les annexes**



Le rapport de CHARTE :

- 4 axes.
- 11 orientations.
- **30 MESURES** dont 11 mesures phares.
- 128 dispositions dont 52 à lancer dans les trois premières années. 3 ANS

Dans chacune des 30 mesures :

→ Un contexte, pour bien comprendre les raisons d'agir et des objectifs clairs
→ Des dispositions : les actions ou les modalités d'actions pour atteindre les objectifs
→ Le rôle du Parc et les engagements des signataires pour mettre en œuvre ces mesures
→ Des partenaires mobilisés aux côtés du PNR et identifiés pour chaque mesure
→ Un dispositif de suivi et d'évaluation avec des objectifs chiffrés à atteindre dans 15 ans.

LES GRANDES ÉTAPES DE LA CRÉATION DU PNR DE GÂTINE POITEVINE

2015
Lancement du projet par les élus de Gâtine

21 NOVEMBRE 2016
La Région Nouvelle-Aquitaine valide le démarrage de l'étude d'opportunité

2017 - 2018
Début de la concertation et rédaction en « circuit-court » de l'étude d'opportunité, choix du périmètre

3 DÉCEMBRE 2019
Avis d'opportunité favorable de l'État pour la création du PNR de Gâtine poitevine

2020 - 2021
Installations des instances de concertation et élaboration du diagnostic partagé du territoire (avec le bureau d'études Even Conseil et l'IFREE pour la concertation)

2022 - 2023
Concertation, démarche prospective, rédaction de la Charte et élaboration du plan de Parc
(avec Rémi Le Fur - INDDIGO)

2024 - 2025
Avis de l'État sur le projet de Charte (consultation de la Fédération des PNR de France et du Conseil National de la Protection de la Nature).
Avis de l'Autorité Environnementale

2026
Enquête Publique
Recueil de l'avis des habitants

2027
Consultation des collectivités locales (après examen final de l'Etat)

2027
Délibération du Conseil régional validation du projet définitif et du périmètre final

2027
Décret de classement du Premier Ministre
Création du Syndicat Mixte de Gestion du PNR

GRANDES ÉTAPES DE LA CONCERTATION POUR LA CRÉATION DU PNR DE GÂTINE POITEVINE

(De l'avis d'opportunité à la V.1 du projet de Charte*)

CONNECTEZ-VOUS AU PARC
JANVIER 2021

4 ateliers visios du Grand conseil sur les modalités de la concertation.
L'heure du Parc : des visios dédiées les nouveaux élus.



ATELIER DIAGNOSTIC
MARS 2021

4 ateliers thématiques avec les membres du Grand conseil



ASSEMBLÉE ÉLUS
JUILLET 2021

Approbation du diagnostic et identification des enjeux



ENQUÊTE HABITANTS
AVRIL/MAI 2021

Enquête pour enrichir le diagnostic et identification des enjeux



GRAND CONSEIL
SEPTEMBRE 2021

Séminaire pour s'approprier le diagnostic et identifier les enjeux



CONSEIL SCIENTIFIQUE ET PROSPECTIF
OCTOBRE 2021

Première réunion du CSP (puis 2 à 3 réunions / an)



7 ATELIERS OBJECTIFS
(ÉLUS / GRAND CONSEIL)
JUIN 2022

Décliner les objectifs des mesures



FORUM PROSPECTIF ÉLUS ET GRAN CONSEIL
MARS / AVRIL 2022

Le futur souhaité pour définir pour définir la stratégie



ATELIERS RÉDACTION
HIVER 2023

Mobilisation de Grand conseil lors d'ateliers thématiques de rédaction ou relecture



CONSEILS MUNICIPAUX
2022-2024

84 réunions dans les conseils municipaux du périmètre d'étude



ASSEMBLÉE DES ÉLUS
JUILLET 2023

Approbation de la V1 de la Charte
1 réunion/an min dans la suite du projet



GRAND CONSEIL
JUIN 2023

Priorisation des mesures et plan de parc



ATELIERS THÉMATIQUES
JUILLET 2024 ET 2026

Temps de travail sur le déploiement de la Stratégie Nationale des Aires Protégées



GRAND CONSEIL
DÉCEMBRE 2025

Travail sur le logo



*Les réunions se sont poursuivies pour faire évoluer le projet au fil des avis.



4 AXES POUR STRUCTURER LA CHARTE ET PORTER LES VALEURS DU PNR

La Charte s'articule autour d'un socle et d'un futur désirable : « une **mosaïque de qualité et vivante** ». Une mosaïque de patrimoine et de ressources à préserver et valoriser afin de les transmettre aux futures générations. C'est aussi une mosaïque d'acteurs et de forces vives à soutenir et dont il faut conforter la mise en réseau. Le terme vivant permet de relier l'humain et son environnement, mais également de concilier nature et culture.

Cette mosaïque s'articule en **4 axes de travail** (qui intègrent les 5 missions des PNR) : la Gâtine en héritage, la Gâtine en partage, la Gâtine en mouvement, la Gâtine mobilisée.

Ces axes de travail se déclinent en objectifs et actions sur le bocage, la consommation des produits locaux, l'adaptation au changement climatique, la dynamique associative et culturelle, les énergies renouvelables…. Une vision 360° du territoire qui permet de traiter les problèmes et les solutions de façon globale et transversale, et de garantir la cohérence de l'action collective.

AXE 1
LA GÂTINE EN HÉRITAGE
Des patrimoines, milieux et paysages aux qualités préservées

AXE 2
LA GÂTINE EN PARTAGE
Une diversité de ressource durablement valorisée

AXE 4
LA GÂTINE MOBILISÉE
Des acteurs sensibilisés, engagés et innovant

AXE 3
LA GÂTINE EN MOUVEMENT
Un territoire dynamique, en transition, benaise et ouvert

LES 30 MESURES DE LA CHARTE

AXE 1

LA GÂTINE EN HÉRITAGE

Des patrimoines, milieux et paysages aux qualités préservées

ORIENTATION 1.1 : Renforcer la biodiversité aux différentes échelles de territoire

1.1.1 Protéger la diversité des sites remarquables et des espèces patrimoniales de Gâtine

1.1.2 Préserver et restaurer la fonctionnalité écologique du territoire

ORIENTATION 1.2 : Préserver la qualité des milieux et de l'environnement de la Gâtine

1.2.1 Préserver les écosystèmes bocagers en maintenant l'élevage à l'herbe

1.2.2 Protéger les pépites géologiques et la géodiversité vernaculaire

1.2.3 Restaurer et préserver la qualité de l'eau et des milieux aquatiques d'un territoire tête de bassins

1.2.4 Maintenir et améliorer la qualité du ciel étoilé de Gâtine

1.2.5 Préserver un environnement favorable à la santé

ORIENTATION 1.3 : Préserver une diversité de paysages vivants, identitaires de la Gâtine

1.3.1 Maintenir et améliorer la qualité et la diversité des paysages de Gâtine

1.3.2 Maitriser l'évolution des paysages urbanisés

ORIENTATION 1.4 : Protéger le patrimoine culturel, maillon entre les générations

1.4.1 Protéger le patrimoine culturel matériel et immatériel emblématique de la Gâtine

AXE 2

LA GÂTINE EN PARTAGE

Une diversité de resources durablement valorisées

ORIENTATION 2.1 : Valoriser durablement et en solidarité les ressources naturelles de la Gâtine

2.1.1 Développer un bouquet d'énergies renouvelables pour tendre vers un territoire à énergie positive

2.1.2 Garantir un usage de l'eau solidaire à l'échelle des bassins versants, dans un contexte de changement climatique

2.1.3 Développer la production et la consommation de produits locaux diversifiés et de qualité et les valoriser au-delà de la Gâtine

ORIENTATION 2.2 : Accroitre la valeur ajoutée territoriale des activités économiques de Gâtine

2.2.1 Développer une économie exemplaire en termes environnemental et paysager

2.2.2 Accroitre la valeur ajoutée économique et sociale de filières agricoles et forêt-bois diversifiées et adaptées à un climat en évolution

2.2.3 Développer une activité touristique durable valorisant les multiples ressources de la Gâtine poitevine

2.2.4 Renforcer les synergies entre les filières et leur ancrage à la Gâtine

AXE 3

LA GÂTINE EN MOUVEMENT

Un territoire dynamique, en transition, « benaise » et ouvert

ORIENTATION 3.1 : Renforcer la sobriété d'une Gâtine « maline »

3.1.1 Maitriser les consommations énergétiques de Gâtine dans un objectif d'autonomie et de contribution locale au défi planétaire du changement climatique

3.1.2 Aménager un territoire rural des courtes distances, facilitant l'accès aux emplois et services pour des villes et villages attractifs

3.1.3 Développer des formes architecturales et urbaines économes en foncier

ORIENTATION 3.2 : Faire vivre le territoire en mobilisant ses ressources culturelles

3.2.1 Maintenir le dynamisme culturel valorisant les ressources de Gâtine et d'ailleurs, contribuant à son rayonnement

3.2.2 Valoriser un patrimoine bâti ouvert aux évolutions contemporaines

ORIENTATION 3.3 : Adapter le territoire à des envies et des besoins d'une population en évolution

3.3.1 Mailler le territoire de voies douces sécurisées et développer des mobilités alternatives à la voiture individuelle

3.3.2 Offrir aux habitants qui le souhaitent un rythme de vie « benaise »

3.3.3 Adapter les services avec et pour les habitants

AXE 4

LA GÂTINE MOBILISÉE

Des acteurs sensibilisés, engagés et innovant

ORIENTATION 4.1 : Accroitre les connaissances et mobiliser tous les acteurs du territoire

4.1.1 Accroitre, diffuser, valoriser, rendre lisibles les connaissances produites sur la Gâtine

4.1.2 Sensibiliser, éduquer et mobiliser : tous acteurs au quotidien de la mise en œuvre de la Charte

4.1.3 Mettre les jeunes au cœur des attentions et de la mise en œuvre de la Charte

ORIENTATION 4.2 : Renforcer les synergies et la cohérence de l'action collective

4.2.1 Garantir la cohérence de l'action collective au service de l'ambition partagée

4.2.2 Contribuer à la dynamique des réseaux des PNR locaux, régionaux et nationaux

11 mesures phares

AXE 1

LA GÂTINE EN HÉRITAGE

DES PATRIMOINES, MILIEUX ET PAYSAGES AUX QUALITÉS PRÉSERVÉES

PRÉSERVONS POUR MIEUX TRANSMETTRE

L'ambition du PNR, dans ce 1er axe stratégique de la Charte, est de s'appuyer sur la génération actuelle d'acteurs et d'habitants pour protéger, mettre en valeur et transmettre aux générations futures un territoire aux richesses préservées qui reflète l'identité de la Gâtine poitevine.

AGIR EN CONTEXTE COMPLEXE ET EN ÉVOLUTION

10 mesures opérationnelles dont **5** mesures phares

Suivies et évaluées grâce à **22** indicateurs de réalisation

14 indicateurs d'impact

AGIR EN COHÉRENCE ET ÉLABORER DES CADRES COLLECTIFS

47 dispositions identifiées (actions et modalités d'action) dont **21** dispositions prioritaires

170 engagements pris par les signataires de la Charte

56 partenaires d'ores et déjà identifiés



LES 10 MESURES DE L'AXE 1

ORIENTATION 1 : Renforcer la biodiversité aux différentes échelles de territoire

MESURE 1.1.1 PROTÉGER LA DIVERSITÉ DES SITES REMARQUABLES ET DES ESPÈCES PATRIMONIALES DE GÂTINE

- → Fédérer les acteurs de la Nature au service d'un Observatoire du Patrimoine Naturel dynamique.
- → Déployer des outils de protection adaptés au territoire et atteindre un niveau de protection forte sur 2% du périmètre et coordonner les acteurs compétents.
- → Accompagner les communes concernées dans leurs démarches de réglementation de la circulation des véhicules à moteur dans les espaces naturels à enjeux.

MESURE 1.1.2 : PRÉSERVER ET RESTAURER LA FONCTIONNALITÉ ÉCOLOGIQUE DU TERRITOIRE

- → Agir sur les zones de fragmentation écologique prioritaires identifiées et caractérisées.
- → Mobiliser les moyens techniques, humains et financiers pour restaurer les continuités emblématiques de Gâtine : la trame bocagère et la trame bleue.
- → Sensibiliser à la protection et la restauration de l'ensemble des réservoirs et corridors composant la mosaïque des milieux de Gâtine poitevine.

ORIENTATION 2 : Préserver la qualité des milieux et de l'environnement de la Gâtine

MESURE 1.2.1 : PRÉSERVER LES ÉCOSYSTÈMES BOCAGERS EN MAINTENANT L'ÉLEVAGE À L'HERBE

- → Densifier le linéaire de haies de 84ml/ha à 100ml/ha à l'échelle du PNR et de 99ml/ha à 120ml/ha en Gâtine immersive et en vallée du Thouet.
- → Déployer une méthodologie harmonieuse dans les documents d'urbanisme au service de la protection du patrimoine bocager.
- → Faire du Parc un centre de ressources et d'informations sur la haie et coordonner les actions de restauration.
- → Soutenir et valoriser l'élevage et les activités économiques qui maintiennent les pratiques d'entretien du bocage (haies, prairies, mares…)

MESURE 1.2.2 : PROTÉGER LES PÉPITES GÉOLOGIQUES ET LA GÉODIVERSITÉ VERNACULAIRE

- → Participer à la création et la gestion de la Réserve naturelle nationale (RNN) géologique.
- → Connaître, faire connaître et valoriser les richesses et les spécificités géologiques du territoire ainsi que le petit patrimoine et le patrimoine industriel liés à l'exploitation du sous-sol.
- → Accompagner la reconversion et la valorisation des anciens sites d'exploitation de carrières.

MESURE 1.2.3 : RESTAURER ET PRÉSERVER LA QUALITÉ DE L'EAU ET DES MILIEUX AQUATIQUES D'UN TERRITOIRE TÊTE DE BASSINS

- → Fédérer les acteurs et animer le dialogue territorial autour de la préservation des milieux aquatiques.
- → Prioriser les actions de restauration sur les secteurs à forts enjeux écologiques (sources, zones humides, zones de fragmentation).
- → Déployer les outils fonciers et incitatifs avec les opérateurs des milieux aquatiques et les acteurs agricoles pour inscrire le système bocager au cœur de la reconquête de la qualité de l'eau.

MESURE 1.2.4 : MAINTENIR ET AMÉLIORER LA QUALITÉ DU CIEL ÉTOILÉ

- → Sensibiliser et accompagner les acteurs économiques et les collectivités.
- → Protéger la biodiversité nocturne et la trame noire.
- → Assombrir les nuits de Gâtine poitevine pour améliorer la qualité du ciel étoilé et obtenir le label « territoire de villes et villages étoilés ».

MESURE 1.2.5 : PRÉSERVER UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE À LA SANTÉ

- → Développer l'appropriation et la prise en compte de la santé humaine et de la santé environnementale dans les politiques publiques locales.
- → Informer et largement sensibiliser le grand public, les collectivités et les entreprises sur les risques de pollution de l'air à l'intérieur et à l'extérieur des bâtiments.

ORIENTATION 3 : Préserver une diversité de paysages vivants, identitaires de la Gâtine

MESURE 1.3.1 : MAINTENIR ET AMÉLIORER LA QUALITÉ ET LA DIVERSITÉ DES PAYSAGES DE GÂTINE

- → Faire de l'observation des paysages et de leurs évolutions un outil d'aide à la décision pour atteindre les objectifs de qualité paysagère.
- → Expérimenter de nouveaux usages ou de nouvelles pratiques liées aux paysages de demain pour préparer l'adaptation aux changement climatiques.
- → Inventorier, caractériser et résorber les points noirs paysagers.

MESURE 1.3.2 : MAÎTRISER L'ÉVOLUTION DES PAYSAGES URBANISÉS

- → Accompagner les communes de Gâtine poitevine dans leurs projets de revitalisation et en priorité les 12 villages « portes d'entrées » sur le territoire.
- → Maitriser les évolutions urbaines et les transitions énergétiques pour protéger les paysages de Gâtine poitevine.
- → Résorber les dispositifs illégaux de publicité et encadrer les dispositifs de publicité et les enseignes via des règlements de publicité compatibles avec la Charte du PNR.

ORIENTATION 4 : Protéger le patrimoine culturel, maillon entre les générations

MESURE 1.4.1 : PROTÉGER LE PATRIMOINE CULTUREL MATÉRIEL ET IMMATÉRIEL EMBLÉMATIQUE DE LA GÂTINE

- → Actualiser l'inventaire du patrimoine de Gâtine poitevine avec des critères permettant d'évaluer la faisabilité d'une ouverture au public.
- → Protéger et mettre en valeur le patrimoine bâti monumental ou vernaculaire grâce à la programmation artistique et culturelle.
- → Soutenir les initiatives de mise en valeur et transmission du patrimoine oral et immatériel de Gâtine poitevine.

EXEMPLE D'ACTION : EXPÉRIMENTER LA RENAISSANCE DES HAIES

Le projet de PNR de Gâtine poitevine mène, avec l'association Bocage Pays Branché et ses partenaires, une expérimentation sur la Régénération Naturelle Assistée (RNA) des haies. Cette méthode consiste à accompagner l'installation spontanée de haies et de petits bosquets grâce à des techniques agroforestières simples et durables. Moins couteuse que la plantation, elle favorise une biodiversité plus riche par la présence de plantes pionnières et encourage une végétation plus résistante. Déployée auprès des agriculteurs et des communes, elle contribue à préserver durablement les haies bocagères garantes de la qualité de nos paysages ruraux. Territoire pilote sur le bocage, la Gâtine expérimente la RNA qui a vocation à servir de modèle reproductible localement et nationalement.

AXE 2

LA GÂTINE EN PARTAGE

UNE DIVERSITÉ DE RESSOURCES DURABLEMENT VALORISÉES

VALORISONS NOS RESSOURCES

L'ambition du PNR, dans ce 2e axe stratégique de la Charte, est d'instaurer un équilibre homme/nature durable et solidaire soutenu par un développement et une valorisation socioéconomique du territoire dans le respect, et parfois à l'appui, des ressources naturelles et paysagères de la Gâtine poitevine.

AGIR EN CONTEXTE COMPLEXE ET AVEC ÉQUILIBRE

7 mesures opérationnelles

dont **2** mesures phares

Suivies et évaluées grâce à **16** indicateurs de réalisation

6 indicateurs d'impact

DÉVELOPPER AVEC QUALITÉ ET DANS LE RESPECT DU TERRITOIRE

30 dispositions identifiées (actions et modalités d'action)

dont **11** dispositions prioritaires

17 engagements pris par les signataires de la Charte

42 partenaires d'ores et déjà identifiés

LES 7 MESURES DE L'AXE 2

ORIENTATION 1 : Valoriser durablement et en solidarité les ressources naturelles de la Gâtine

MESURE 2.1.1 : DÉVELOPPER UN BOUQUET D'ÉNERGIES RENOUVELABLES POUR TENDRE VERS UN TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE

- → **Mobiliser les acteurs du territoire pour l'élaboration d'une stratégie énergétique territoriale basée sur la sobriété et le mix énergétique adaptée au territoire.**
- → **S'inscrire dans les objectifs nationaux et régionaux de production d'énergie renouvelable tout en garantissant la qualité des paysages de Gâtine poitevine.**
- → **Impliquer les acteurs locaux dans l'émergence et le déploiement de projets de production d'énergie renouvelable « participative et citoyenne » afin d'optimiser les retombées socioéconomiques positives sur le territoire.**

MESURE 2.1.2 : GARANTIR UN USAGE DE L'EAU SOLIDAIRE À L'ÉCHELLE DES BASSINS VERSANTS, DANS UN CONTEXTE DE CHANGEMENT CLIMATIQUE

- → **Rassembler les acteurs afin d'assurer la cohérence des politiques et actions de gestion quantitative de la ressource en eau.**
- → **Être moteur de la sensibilisation des habitants, acteurs, entreprises… aux problématiques liées à l'eau, à la complexité qui incombe aux gestionnaires et à la responsabilité individuelle et collective.**
- → **Impulser auprès des collectivités et des gestionnaires la prise en compte des nouveaux défis à relever et inciter à l'expérimentation de solutions fondées sur la nature.**



MESURES 2.1.3 : DÉVELOPPER LA PRODUCTION ET LA CONSOMMATION DE PRODUITS LOCAUX DIVERSIFIÉS ET DE QUALITÉ ET LES VALORISER AU-DELÀ DE LA GÂTINE

- → Développer les liens entre les producteurs et les consommateurs et soutenir la diversification et le développement des filières de production locale.
- → Maintenir et conforter des systèmes de production diversifiés économiquement viables et respectueux de l'environnement de la Gâtine.
- → Soutenir la création d'un « espace test agricole » permettant à un exploitant agricole de lancer son activité.

ORIENTATION 2 : Accroitre la valeur ajoutée territoriale des activités économiques de Gâtine

MESURE 2.2.1 : DÉVELOPPER UNE ÉCONOMIE EXEMPLAIRE EN TERMES ENVIRONNEMENTAL ET PAYSAGER

- → Impulser et coordonner l'élaboration collective d'une Charte de qualité environnementale et paysagère pour les entreprises de Gâtine poitevine.
- → Soutenir et accompagner les entreprises dont l'activité est basée sur les ressources locales.
- → Créer un réseau des entreprises engagées dans des démarches de transition écologiques et énergétiques et d'amélioration de leurs pratiques.



MESURE 2.2.2 : ACCROITRE LA VALEUR AJOUTÉE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE DES FILIÈRES AGRICOLES ET FORÊT-BOIS DIVERSIFIÉES ET ADAPTÉES À UN CLIMAT EN ÉVOLUTION

- → Soutenir et accompagner les agriculteurs dans leurs projets de reprise-transmission d'exploitation afin de préserver la cohérence territoriale des productions, tant en termes de proximité que de qualité.
- → Appuyer et accompagner l'engagement des exploitants agricoles dans leur transition agroécologique.
- → Valoriser la filière locale bois-forêt et animer la Charte Forestière de Territoire.

MESURE 2.2.3: DÉVELOPPER UNE ACTIVITÉ TOURISTIQUE DURABLE VALORISANT LES MULTIPLES RESSOURCES DE LA GÂTINE POITEVINE

- → Valoriser les ressources du territoire en développant les initiatives touristiques de pleine nature dans le respect du patrimoine naturel et culturel.
- → Fédérer les acteurs autour de l'élaboration et la mise en œuvre d'une Charte de tourisme durable territoriale pour améliorer l'offre de séjour.
- → Devenir une « destination touristique accessible à tous »

MESURE 2.2.4 : RENFORCER LES SYNERGIES ENTRE LES FILIÈRES ET LEUR ANCRAGE À LA GÂTINE

- → Inventorier et valoriser auprès des habitants, des collectivités et des entreprises les initiatives d'économie circulaire présentes et émergentes sur le territoire.
- → Impulser et accompagner l'interconnaissance et la mise en réseaux des acteurs socioéconomiques du territoire (entrepreneurs, collectivités, associations…) afin d'insuffler des dynamiques collectives d'attractivité et d'innovation au service de l'économie circulaire.

EXEMPLE D'ACTION : LA CHARTE DU TOURISME DURABLE

Regroupés sous la bannière « Osez la Gâtine » les trois offices de tourisme du territoire et le Pays de Gâtine travaillent pour développer un tourisme durable sur le futur PNR de Gâtine poitevine. Parmi les actions de cette stratégie, soutenue par la Région, on retrouve la Charte du tourisme durable de la Gâtine poitevine, co-construite avec les prestataires touristiques et partenaires locaux. Cette Charte engage les professionnels pour un tourisme respectueux de l'environnement, du patrimoine et des visiteurs. Ils seront ainsi accompagnés pour faire évoluer leurs pratiques en progressant à leur rythme et pourront bénéficier de la structuration d'un réseau d'acteurs engagés dans cette démarche. Dès la fin d'année 2025, les prestataires touristiques volontaires pourront adhérer gratuitement à cette Charte pour trois ans renouvelables.

AXE 3

LA GÂTINE EN MOUVEMENT

UN TERRITOIRE DYNAMIQUE, EN TRANSITION, « BENAISE » ET OUVERT

DYNAMISONS LES TRANSITIONS

A travers ce 3e pilier de la Charte, le PNR ambitionne de renforcer l'attractivité de la Gâtine poitevine pour sa propre population grâce à la maîtrise raisonnable et durable de son empreinte écologique, à la valorisation et à l'adaptation du territoire aux transitions à l'œuvre et grâce à sa dynamique de résilience et de « benaiserie » basée sur le mieux vivre ensemble et en adéquation avec les nouveaux besoins de ses habitants.

AGIR EN CONTEXTE COMPLEXE ET EN ÉVOLUTION

8 mesures opérationnelles

dont **3** mesures phares

Suivies et évaluées grâce à **17** indicateurs de réalisation

8 indicateurs d'impact

AGIR EN COHÉRENCE ET ÉLABORER DES CADRES COLLECTIFS

34 dispositions identifiées (actions et modalités d'action)

dont **10** dispositions prioritaires

98 engagements pris par les signataires de la Charte

48 partenaires d'ores et déjà identifiés



LES 8 MESURES DE L'AXE 3

ORIENTATION 1 : Renforcer la sobriété d'une Gâtine « maline »

MESURE 3.1.1 : MAITRISER LES CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES DE GÂTINE DANS UN OBJECTIF D'AUTONOMIE ET DE CONTRIBUTION LOCALE AU DÉFI PLANÉTAIRE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

- → Réduire les consommations énergétiques de 52% et réduire les émissions de gaz à effet de serre de 32% pour 2050.
- → Renforcer l'information sur les méthodes et dispositifs permettant de baisser la consommation énergétique des ménages et de lutter contre la précarité énergétique.
- → Impulser et accompagner les initiatives de sobriété et d'efficacité énergétique sur le territoire.

MESURE 3.1.2 : AMÉNAGER UN TERRITOIRE RURAL DES COURTES DISTANCES, FACILITANT L'ACCÈS AUX EMPLOIS ET SERVICES POUR DES VILLES ET VILLAGES ATTRACTIFS

- → Maintenir un commerce ou service dans plus de 90 % des bourgs des communes de Gâtine poitevine.
- → Garantir l'accès à un panel de services à moins de 15 min de voiture ou moins de 30 min en déplacement doux.
- → Garantir l'accès aux services en expérimentant de nouvelles formes de services de proximité.

MESURE 3.1.3 : DÉVELOPPER DES FORMES ARCHITECTURALES ET URBAINES ÉCONOMES EN FONCIER

- → Elaborer et déployer une stratégie de sobriété foncière limitant à 7% la part du territoire artificialisé en fin de Charte.
- → Mettre en compatibilité avec la Charte l'ensemble des documents d'urbanisme du territoire dans le respect des délais réglementaires.
- → Soutenir les collectivités dans leurs opérations de densification et de réhabilitation afin d'innover et d'expérimenter un aménagement sobre du territoire.

AXE 3

ORIENTATION 2 : Faire vivre le territoire en mobilisant ses ressources culturelles

MESURE 3.2.1 : MAINTENIR LE DYNAMISME CULTUREL VALORISANT LES RESSOURCES DE GÂTINE ET D'AILLEURS, CONTRIBUANT À SON RAYONNEMENT

- → Créer d'un pôle territorial de coordination de l'action culturelle sur le territoire et élaborer collectivement une stratégie culturelle.
- → Mettre en place et animer un observatoire du bénévolat sur le PNR pour anticiper les dynamiques d'évolution.
- → Soutenir et renforcer les initiatives qui ciblent les jeunes et les mobilisent dans les activités culturelles.

MESURE 3.2.2 : VALORISER UN PATRIMOINE BÂTI OUVERT AUX ÉVOLUTIONS CONTEMPORAINES

- → Mettre à jour et valoriser l'inventaire du patrimoine bâti rural de Gâtine poitevine.
- → Accompagner les initiatives en faveur de l'évolution du bâti ancien vers des usages contemporains respectant les enjeux de la Charte.
- → Mettre au service des porteurs de projets et des partenaires une équipe pluridisciplinaire coordonnée par le Parc.



ORIENTATION 3 : Adapter le territoire à des envies et des besoins d'une population en évolution

MESURE 3.3.1 : MAILLER LE TERRITOIRE DE VOIES DOUCES SÉCURISÉES ET DÉVELOPPER DES MOBILITÉS ALTERNATIVES À LA VOITURE INDIVIDUELLE

- → Sortir du tout voiture et de l'autosolisme en développant des mobilités alternatives à la voiture individuelle.
- → Structurer l'accès aux transports en commun pour réussir le défi d'une intermodalité adaptée aux besoins des usagers.
- → Construire avec les usagers des solutions innovantes pour développer les déplacements solidaires et alternatifs.

MESURE 3.3.2 : OFFRIR AUX HABITANTS QUI LE SOUHAITENT UN RYTHME DE VIE « BENAISE »

- → Valoriser la qualité de vie en Gâtine pour attirer de nouveaux habitants.
- → Répondre aux défis des transitions en s'appuyant sur les valeurs de la « Benaise attitude ».
- → Organiser une réflexion territoriale concertée sur l'habitat léger résidentiel.

MESURE 3.3.3 : ADAPTER LES SERVICES AVEC ET POUR LES HABITANTS

- → Améliorer l'accès aux services publics en s'appuyant notamment sur le réseau des Mairies, socle du lien avec les habitants.
- → Réduire la fracture numérique (générationnelle ou sociale) pour développer l'accès aux services.
- → Accompagner et soutenir les innovations des acteurs socio-économiques.

EXEMPLE D'ACTION : UNE CRÉATION ARTISTIQUE 100% GÂTINE

Ce spectacle créé par Martine Tarot, alias la Compagnie Midi à l'ouest, en Gâtine en 2023, est le fruit d'une commande de l'association Ah? et du Pays de Gâtine. Ecrit à partir de nombreux collectages auprès de Gâtinais, il évoque la «mythologie» de notre territoire, son bien vivre, ses atouts naturels et culturels et le Parc naturel régional en devenir. Ce spectacle sur mesure, se joue sur l'ensemble du territoire du projet de PNR et rencontre un vif succès. Cette consultation tarologique aussi sérieuse… qu'extravagante est une manière de toucher plus largement les habitants sur la création du PNR tout en leur parlant de leur territoire.

AXE 4

LA GÂTINE MOBILISÉE

DES ACTEURS SENSIBILISÉS, ENGAGÉS ET INNOVANTS

FÉDÉRONS AU SEIN DU PNR DE GÂTINE POITEVINE

Afin de concrétiser les objectifs des trois premiers piliers de la Charte, le PNR de Gâtine poitevine continuera à mobiliser, comme il l'a fait durant la phase d'émergence du projet de classement, l'ensemble des acteurs locaux (collectivités, associations, entreprises, habitants) pour rendre concrètes et tangibles les projets collectifs, les projections, les évolutions. En privilégiant la sensibilisation et la formation des citoyens, notamment des jeunes, aux enjeux du territoire et en collaborant avec les entreprises mais aussi avec d'autres Parcs naturels régionaux, le PNR de Gâtine poitevine souhaite mobiliser ses forces vives pour mettre en œuvre un projet cohérent et partagé qui réponde aux défis communs d'aujourd'hui et de demain.

AGIR EN CONTEXTE COMPLEXE ET EN ÉVOLUTION

5 mesures opérationnelles

dont **1** mesure phare

Suivies et évaluées grâce à **10** indicateurs de réalisation

1 indicateur d'impact



AGIR EN COHÉRENCE ET ÉLABORER DES CADRES COLLECTIFS

17 dispositions identifiées (actions et modalités d'action)

dont **10** dispositions prioritaires

62 engagements pris par les signataires de la Charte

29 partenaires d'ores et déjà identifiés

LES 5 MESURES DE L'AXE 4

ORIENTATION 1 : Accroitre les connaissances et mobiliser tous les acteurs du territoire

MESURE 4.1.1 : ACCROITRE, DIFFUSER, VALORISER, RENDRE LISIBLES LES CONNAISSANCES PRODUITES SUR LA GÂTINE

- → Elaborer une stratégie territoriale innovante de collecte et de diffusion des connaissances.
- → Impliquer les partenaires pour diffuser la connaissance auprès de tous les publics.

MESURE 4.1.2 : SENSIBILISER, ÉDUQUER ET MOBILISER : TOUS ACTEURS AU QUOTIDIEN DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA CHARTE

- → Garantir l'accès à l'information et la sensibilisation des habitants.
- → Mobiliser les acteurs associatifs pour consolider le lien entre le PNR et les habitants.
- → Créer un réseau d'ambassadeurs du PNR pour accompagner la mise en œuvre de la Charte en Gâtine et à l'extérieur du territoire.

MESURE 4.1.3 : METTRE LES JEUNES AU CŒUR DES ATTENTIONS ET DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA CHARTE

- → Développer la ludification au service de l'acquisition des connaissances.
- → Déployer les moyens nécessaires pour accompagner techniquement et financièrement les initiatives des jeunes.
- → Attirer de jeunes néo-gatinais et susciter l'envie pour les jeunes issus de Gâtine de revenir en tant qu'actifs sur le territoire.

ORIENTATION 2 : Renforcer les synergies et la cohérence de l'action collective

MESURE 4.2.1 : GARANTIR LA COHÉRENCE DE L'ACTION COLLECTIVE AU SERVICE DE L'AMBITION PARTAGÉE

- → Mobiliser les communes et faciliter leur implication dans le déploiement des actions du PNR.
- → Responsabiliser les signataires et les financeurs afin de garantir une action collective cohérente avec la Charte.
- → Inscrire le dispositif de suivi et d'évaluation au service d'une mise en œuvre participative et efficiente de la Charte.

MESURE 4.2.2 : CONTRIBUER À LA DYNAMIQUE DES RÉSEAUX DES PNR LOCAUX, RÉGIONAUX ET NATIONAUX

- → Piloter, coordonner et participer à des projets inter-parcs naturels régionaux.
- → Être actif et favoriser les partages de connaissances et d'expériences au sein du réseau des PNR de France.
- → Mener des projets de coopération via le Parc ou ses partenaires.

COMPLÉTEZ VOS CONNAISSANCES SUR LE PROJET …

LE PROJET DE CHARTE

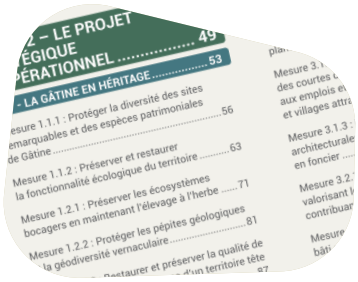

LE PLAN DE PARC



LE CAHIER DES PAYSAGES

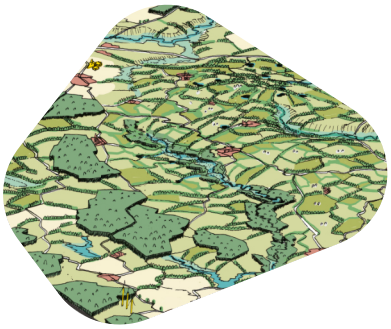

L'ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ



L'OBSERVATOIRE CARTOGRAPHIQUE



LA SÉRIE RADIO



…Et l'ensemble des éléments relatifs à la démarche et aux actions du futur PNR : www.pnr-gatine-poitevine.fr et la page Facebook « projet de PNR de Gâtine poitevine »

Projet PNR - 46 bd Edgar Quinet - 79200 PARTHENAY
05 49 64 25 49 - www.pnr-gatine-poitevine.fr

Réalisation : PETR du Pays de Gâtine - février 2026
Illustrations : Esprit Pub
Crédits photos : Pays de Gâtine, Lionel Lacaille, V Pegoraro / Département 79, Alain Buchet, Fanny Fréchet, AdoobeStock,